



(0176)

(1555)

BRANCHES

Industrie pharmaceutique  
Fabrication pharmaceutique à façon

# UNE ANNÉE 2022

## qui commence aussi mal que 2021 a fini !

**P**rès de 160 000, c'est le nombre de salariés que comptent nos deux branches. Autant de salariés qui auront été et sont encore en première ligne. Ils se sont pleinement dévoué à leur activité durant la crise, pleinement conscients que leur activité est indispensable à la santé publique, peu importe pour eux d'avoir été exposés au virus, dans les transports, les ateliers, les vestiaires, les bureaux et ne regardant pas les heures supplémentaires, de nuit, des week-ends... c'est un devoir pour eux de produire. Médicaments et dispositifs médicaux sont indispensables à la bonne santé du pays et c'est d'autant plus vrai en période de pandémie. Une conscience professionnelle tout à leur honneur.

On ne saurait en dire autant du patronat et des entreprises de nos deux branches.

**Pour eux, et ils ne s'en cachent pas, la pandémie a été une aubaine. Des augmentations de chiffre d'affaires et bénéfices en croissance comme jamais vu, pour certains des + 8, + 10, + 12 % et même + 50 % pour d'autres.**

Malgré ces résultats historiques, rien ne s'est arrêté dans les entreprises. Fermetures, PSE, cessions à la sous-traitance, recours massif au travail précaire sont restés les politiques et stratégies des entreprises pour encore et toujours plus de bénéfices, de rétribution des actionnaires et propriétaires.

À cet état de fait vient s'ajouter l'indécence, l'insulte faite aux salariés au regard des augmentations de salaires misérables qui ont été faites, que ce soit sur les minima de branches ou en entreprises.

**Un juste partage des richesses produites, des augmentations de salaires qui récompensent et reconnaissent les efforts fournis, les compétences et qualifications, l'investissement au service de la santé publique : ce sont les justes et légitimes demandes des salariés dans un contexte d'inflation galopante et de pouvoir d'achat en berne.**

Beaucoup de nos syndicats ont appelé à la grève ou le sont encore ! Le patronat doit entendre et passer de la flatterie du dialogue sociale à de vraies mesures de reconnaissance, en passant par la négociation collective.

Nos luttes doivent aussi converger. Ce n'est que tous ensemble que nous serons en capacité d'imposer d'autres choix. **Deux journées d'appel interprofessionnel à la grève sont d'ores et déjà décidées.**

**Le 8 mars, Journée internationale des Droits des Femmes**, loin d'être une initiative « rituelle » et annuelle, nous devons pleinement nous y investir et faire cesser ces discriminations de toutes sortes vis-à-vis des femmes. Notamment sur les salaires d'une infériorité moyenne de 28 % versus les hommes, choix stratégiques du patronat pour tirer les salaires vers le bas et exploiter une catégorie qu'il pense plus faible.

**Le 17 mars, là aussi, appel à la grève pour les salaires et l'emploi.** Aucun de nos syndicats ne saurait justifier que, « chez eux », ils ne sont pas concernés et que ce n'est pas le moment.

**Une inflation a + 2,8 % fin 2021, une prévision à + 3,5 % pour le premier semestre 2022, des bénéfices records dans nos entreprises, des augmentations de salaires insultantes et misérables : que faut-il de plus pour justifier l'entrée dans la lutte et la construction du rapport de force dans la convergence qui nous fait tant défaut ?**

**IL N'EST QUE LES LUTTES QUI NE SONT PAS MENÉES  
QUI SONT PERDUES D'AVANCE.**